

FRANCE – A Valdivienne, Faucheurs contre CRS...

Par Christophe NOISETTE

Publié le 25/09/2004

Le samedi 25 septembre, à Chambon-Bas (commune de Valdivienne), environ 500 "faucheurs volontaires", se sont avancés vers un champ de maïs transgénique et 300 militaires les ont repoussés avec des tirs de gaz lacrymogènes et de grenades assourdissantes, lancées "sans sommation". Au final, le groupement de gendarmerie a dénombré "entre 17 et 20 blessés légers". Parmi les blessés, on trouve, notamment, Mireille Ferri, vice-présidente de la région Ile-de-France et porte-parole des Verts, qui, ceinte de son écharpe tricolore, a été touchée par un tir de grenade offensive et Georges Bartoli, journaliste de Reuters qui, bien que "clairement identifiable comme photographe, portant un brassard de presse et deux appareils photo autour du cou, et qu'il se tenait à distance des manifestants" semble avoir "été intentionnellement visé". Mireille Ferri envisage de porter plainte contre les gendarmes pour agression "délibérée et sans sommation" contre des élus "pacifiques". Dans un courrier au préfet de la Vienne, Reporter sans Frontière exige une enquête sur "les circonstances qui ont conduit les forces de l'ordre à lancer une grenade en direction de ce photographe". Cependant, redoutant que la répression ne décourage les militants, les faucheurs volontaires envisagent des modes d'action différents. Pour Bové, il n'est pas "question d'envoyer des militants pacifiques se faire massacrer". Il envisage donc de reprendre les arrachages anonymes. Mais, une assemblée générale des faucheurs volontaires aura lieu prochainement et déterminera la suite du mouvement. Quant aux Verts, Martine Billard a affirmé qu'ils "ne referont pas ce type d'action : on a atteint la limite, la droite est prête à tout pour défendre les multinationales, ça n'a plus de sens". Dernière réaction, le syndicat Sud du Ministère de l'Intérieur a confirmé à Inf'OGM qu'il dénonçait l'attitude du gouvernement qui "au lieu de s'ouvrir aux interrogations et au refus de la population, [criminalise] toute opposition réelle à cette question". Sud Intérieur soutient les faucheurs dans leur démarche et rappelle (article 12 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen) que l'usage de la force publique se fait pour l'usage de tous et non en fonction de buts particuliers de certains et donc qu'en l'espèce utiliser la force publique pour protéger les multinationales est une faute.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/france-a-valdivienne-faucheurs-contre-crs/